

Éditorial de *La Lettre* n°9

La crise engendrée par le Contrat première embauche puis par son retrait, ont conduit à poser, une fois de plus, la question : « La réforme est-elle possible en France ? ». A cette question, je réponds oui. Mais il me paraît nécessaire que plusieurs conditions soient réunies pour que la réforme soit possible.

1. Il faut d'abord que celle-ci soit juste et aille dans le sens de l'intérêt général. Ce n'était pas le cas avec le CPE. Ce neuvième compte-rendu rapporte les interventions que j'ai faites au Sénat pour demander, à plusieurs reprises, comment on pouvait justifier que le « licenciement sans raison, sans cause, sans motif » serait désormais nécessaire, indispensable pour les jeunes de moins de 26 ans – alors qu'il resterait illégal et inacceptable pour les salariés de 30, 40 ou 50 ans. Il n'y avait pas de réponse à cette question, si bien que ce projet a vite été perçu comme un projet « anti-jeunes ».

2. La réforme doit être négociée avec les principaux intéressés, en l'espèce les partenaires sociaux, avant d'être soumise au Parlement.

3. Enfin, il m'apparaît hautement souhaitable que la vie politique et démocratique prenne une forme plus apaisée que celle que nous connaissons en cette fin avril – au moment où j'écris cet éditorial. Le débat politique n'a d'intérêt et de sens que s'il porte sur les idées et les projets – et sur les réformes justement si nécessaires pour que notre pays avance et surmonte les difficultés de cette période. Les compétitions existent : c'est dans la nature humaine. Mais quand les conflits de personnes s'exacerbent et prennent le dessus sur les questions de fond, cela n'est pas bon – c'est le moins qu'on puisse dire – pour la démocratie. Je reste à votre disposition pour dialoguer sur tous les sujets évoqués dans cette « Lettre » - et sur les autres –, et je vous assure de mes sentiments dévoués.

>> [Télécharger La Lettre n°9](#)